

HAÏTI : LA LONGUE MARCHÉ VERS LA DÉMOCRATIE

*Les élections de décembre permettront-elles à la démocratie
de s'installer en Haïti?*

PAR CLAUDE MOÏSE



POUR DE NOMBREUX OBSERVATEURS, HAÏTI EST UN PAYS ÉTONNANT qui suscite tantôt l'admiration, tantôt le découragement. Ce pays a accédé à l'indépendance nationale en 1804, au moment où la quasi-totalité du continent américain était sous la dépendance coloniale européenne; il offre aujourd'hui, après un parcours historique cahoteux, un bilan de développement humain désastreux.

À l'état de faillite du pays, il faut ajouter la répression, l'absence de liberté, le mépris de la vie humaine, l'exode et les tribulations des émigrés haïtiens dans les Antilles et les grandes capitales occidentales et la corruption. La chute de Jean-Claude Duvalier survenue en février 1986 a fait naître l'espoir que Haïti reprendrait vigoureusement sa marche vers la dignité, la justice et la démocratie. Mais depuis la fuite du dictateur, les péripéties d'une interminable transition marquée par la violence, désespèrent la population et les observateurs. À bien des égards, la crise actuelle semble renouer avec un passé de turbulence et avec les malheurs qui ont accablé le pays tout au long du XIX^e siècle. Qui connaît l'histoire d'Haïti est tenté de lire dans le présent une répétition tragique du passé.

HAÏTI EST NÉE DE LA VIOLENCE. AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE GÉNOCIDE DES autochtones (1492–1500). Puis, lentement et laborieusement, dans le sillage de Christophe Colomb, des Européens occupèrent les terres, repeuplèrent l'île de travailleurs esclaves noirs arrachés à l'Afrique et organisèrent une exploitation à outrance des ressources sous la poussée du capitalisme européen en expansion. Tels furent les éléments de base de la formation d'une société coloniale, esclavagiste et raciste au sein de laquelle Haïti demeura en gestation durant trois siècles (1500–1804). C'est du bouleversement de cette société, consécutif à la Révolution française de 1789, qu'elle vit le jour le 1^{er} janvier 1804 en tant que nation indépendante. Entre 1789 et 1804, les colons blancs, les affranchis, les représentants du pouvoir métropolitain, les petits blancs et les esclaves noirs se sont affrontés dans une lutte sans merci pour la conservation des privilèges divers ou pour la conquête des droits nouveaux. Durant quinze ans, les révoltes, les insurrections, les guerres civiles, les guerres étrangères, les guerres d'indépendance se sont succédé pour faire exploser la colonie et aboutir à la naissance du nouveau pays.

L'indépendance solennellement proclamée en ce 1^{er} janvier 1804, la coalition victorieuse des anciens libres de la colonie, de l'élite des nouveaux habitants libres constituée à la faveur des guerres révolutionnaires et les esclaves libérés, hérite de la tâche de construire un nouvel État. La préservation de l'indépendance en sera la première obligation. À cet égard, Haïti tout entière est mobilisée derrière ses généraux, vainqueurs des Français. Mais d'autres défis les attendent : il faudra survivre à la mise en quarantaine imposée par la France, reconstituer l'appareil de production, réactiver les réseaux économiques, partager l'héritage colonial, sauvegarder la liberté générale. En somme, l'ordre colonial esclavagiste du XVIII^e siècle détruit, il s'agit de réorganiser la production dans un nouveau cadre de relations de travail.

Confrontée à ces questions fondamentales, l'union sacrée réalisée jadis contre les Français est déjà menacée de dislocation au lendemain de la victoire. En effet, si toutes les classes de la société tiennent farouchement à consolider l'indépendance, elles ne s'entendent pas sur ses volets économique et social. Déjà pendant la période révolutionnaire (1791–1804), la compétition était vive entre les deux factions des classes dirigeantes pour la conquête du pouvoir et la prise de possession des habitations abandonnées

par les colons. De leur côté, les cultivateurs, hier esclaves, réclament aujourd'hui leur part des terres et n'entendent nullement travailler pour de nouveaux maîtres.

TELLE EST LA TOILE DE FOND DE L'HISTOIRE POLITIQUE HAÏTIENNE AU XIX^e siècle. Il faut y ajouter les menaces de guerre et le danger d'un retour offensif des colonialistes. Des révoltes paysannes souligneront l'ampleur du mécontentement dans les campagnes, mais c'est surtout aux conflits d'intérêt et aux luttes de pouvoir qui déchirent les classes dirigeantes que nous devons l'instabilité politique chronique au XIX^e siècle. La tragédie a commencé en 1806 avec l'assassinat de Dessalines, père de l'indépendance, par les généraux du Sud. Elle s'est poursuivie par la guerre civile et par la scission du pays entre l'État du Nord et la République de l'Ouest et du Sud (1807–1820). Puis, tout le reste du siècle jusqu'à l'occupation américaine de 1915 est marqué par des insurrections, des complots d'importance variable (on en compte une centaine) des guerres civiles, des *pronunciamientos*, etc.

Au XIX^e siècle, vingt-quatre des vingt-six présidents ont été des militaires. Les généraux, commandants d'arrondissement ou de département, sont les piliers du pouvoir central. Ils règnent en maîtres sur les grandes villes et dans les régions.

Le militarisme est un héritage des luttes révolutionnaires. À l'origine de la nation, ce sont les armées qui relaient les revendications nationalistes et anti-esclavagistes et coordonnent les luttes politiques. Elles sont à la fois garantes des intérêts de la nation toute entière et de ceux, en particulier, des oligarchies naissantes. Elles constituent donc tout naturellement les pépinières de dirigeants du nouvel État.

Le rôle des militaires est encore amplifié par la place qu'occupe la sécurité gouvernementale dans les priorités du pouvoir. Toujours en quête de légitimité, les gouvernements issus de coup de force ne croient pouvoir survivre qu'en exterminant leurs adversaires. Ils doivent exercer une surveillance de tous les instants sur les opposants réels et potentiels qui sont, le plus souvent, contraints à l'exil quand ils ne sont pas physiquement éliminés. C'est un engrenage infernal de répression et de conspiration qui rend inconciliables gouvernement et opposition. En réalité, celle-ci n'existe pas en tant que composante du système haïtien.

Depuis l'indépendance, Haïti marche dans le sous-développement. Avec le temps, les problèmes se sont corsés dans tous les domaines : croissance démographique, exploitation abusive des terres et des ressources, baisse de la production, détérioration de l'équipement collectif, anarchie financière, etc. L'État n'existe que le temps d'une accalmie, entre deux «révolutions». De 1913 à 1915, l'Assemblée nationale a élu quatre présidents, parmi eux, trois *pronunciamientos* confirmés par la suite par l'Assemblée. Haïti, après Cuba, la République dominicaine et le Nicaragua, tombera alors comme un fruit mûr dans le panier de l'impérialisme américain préoccupé d'assurer la stabilité au bassin des Caraïbes et d'étendre sa domination sur le sous-continent.



Bernice Espenbén

LES MARINES AMÉRICAINS ONT OCCUPÉ LE PAYS DE 1915 à 1934. Leur intervention a brisé le mécanisme des *pronunciamientos* et dispersé l'armée traditionnelle. À la faillite des classes dirigeantes, les Américains apportent leur solution et imposent leur paix. Ils font élire un nouveau gouvernement par la même Assemblée nationale qu'ils ont trouvée sur place, réaménagent le régime et remettent en marche les institutions administratives. Pour remplacer l'ancienne armée, ils créent une gendarmerie qui, après s'être aguerrie en luttant contre la guérilla paysanne (1915 à 1920), se prépare à devenir